



FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE

FONDS DE BONS DU TRÉSOR CANADIEN RBC

Le 31 décembre 2023

Gestionnaire de portefeuille RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA)

Le conseil d'administration de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. a approuvé ce rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds en date du 7 mars 2024.

Remarque à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport peut contenir des déclarations prospectives sur le fonds, son rendement futur, ses stratégies ou perspectives et les mesures que pourrait prendre le fonds. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « compter », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif » ainsi que les termes et expressions semblables désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur du fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant le fonds et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives au fonds en raison, notamment, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés des actions et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

La liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds. Vous pouvez obtenir les états financiers gratuitement, sur demande, en appelant au 1 800 668-FOND (3663), en nous écrivant à RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., C.P. 7500, succursale A, Toronto (Ontario) M5W 1P9 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.rbcgam.com/documentsreglementaires ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca. Les porteurs de titres peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du fonds.



ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Objectif et stratégies de placement

Le fonds vise à offrir un revenu régulier et des liquidités à court terme compatibles avec les taux d'intérêt du marché monétaire à court terme tout en préservant la valeur du placement.

Le fonds investit principalement dans des titres de créance à court terme, d'une durée maximale de 365 jours, émis par des gouvernements. Les placements comprennent des bons du Trésor du gouvernement du Canada, des billets garantis par le gouvernement fédéral ainsi que des bons du Trésor de gouvernements provinciaux, des obligations à taux variable et des dépôts bancaires à court terme.

Risque

Aucun changement important relatif à l'objectif et aux stratégies de placement n'a eu d'incidence sur le niveau de risque global associé au fonds au cours de la période considérée. Les risques liés aux placements dans le fonds et la pertinence de ce dernier pour les investisseurs demeurent les mêmes que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié.

Résultats

La valeur liquidative du fonds s'élevait à 276 M\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 274 M\$ à la fin de 2022. L'augmentation est attribuable au rendement des placements, contrebalancé en partie par les rachats nets.

Au 31 décembre 2023, le taux de rendement courant était de 4,69 % pour les parts de série A, de 4,70 % pour les parts de série D, de 4,80 % pour les parts de série F et de 5,04 % pour les parts de série O.

Au cours du dernier exercice, les parts de série F du fonds ont enregistré un gain de 4,49 %. Le rendement du fonds est calculé après déduction des frais et charges, tandis que ceux des indices de référence et des indices généraux ne tiennent compte d'aucun coût de placement. Les ratios des frais de gestion sont indiqués dans le tableau des Faits saillants financiers, et les rendements des autres séries du fonds figurent sous Rendement passé. Ces rendements peuvent varier en fonction des frais de gestion et des charges de chaque série.

Le marché monétaire canadien a réalisé une solide performance en 2023, les rendements à court terme ayant atteint leurs plus hauts niveaux depuis 2007. Les rendements plus élevés étaient attribuables à l'augmentation des taux directeurs par les grandes banques centrales et signifiaient que les titres à revenu fixe à court terme offraient des revenus d'intérêts et des rendements plus intéressants que les titres à plus long terme. La résilience de la demande des consommateurs et les coûts élevés du logement ont forcé la Banque du Canada (BdC) à relever les taux d'intérêt à court terme à trois reprises en 2023, portant le nombre total de hausses à 10 depuis mars 2022 et augmentant le taux directeur à 5,00 % en juillet, comparativement à 0,50 % au début des hausses de taux. L'économie a ralenti au cours de l'année, mais l'inflation est demeurée alimentée par les niveaux d'immigration les plus élevés en plusieurs décennies, qui ont stimulé la demande pour l'immobilier et l'emploi. Au cours du deuxième semestre, les attentes selon lesquelles le ralentissement permettrait à la BdC de diminuer les taux d'intérêt en 2024 se sont accrues.

Le gestionnaire de portefeuille a allongé l'échéance moyenne des actifs du fonds pour profiter de rendements plus élevés dans l'éventualité où la BdC serait sur le point de diminuer les taux d'intérêt à court terme. Le portefeuille était principalement composé de titres provinciaux à rendement supérieur, car leurs taux étaient plus élevés que ceux des titres fédéraux du marché monétaire.

Événements récents

Les diminutions des taux directeurs par la BdC en 2024 dépendront de la maîtrise de l'inflation et de l'ampleur du ralentissement de la croissance économique.

Les organismes de réglementation ont pris des mesures visant à mettre fin au marché des acceptations bancaires, un type de billet à court terme. Ce changement, qui entrera en vigueur à la fin de juin 2024, renforcera la sécurité des bilans des banques en remplaçant les acceptations bancaires, dont l'échéance est généralement d'un mois, par des titres à plus long terme. Le fonds ne détient pas d'acceptations bancaires. Toutefois, celles-ci représentent environ 20 % de l'univers de placement du fonds, et leur absence aura une incidence sur la manière dont le fonds investit.

Le 1^{er} janvier 2023, Suromitra Sanatani a été nommée présidente du comité d'examen indépendant (CEI). Joanne Vézina a été nommée membre du CEI le 1^{er} février 2023. Enrique Cuyegkeng a été nommé membre du CEI le 1^{er} mars 2023.

Opérations entre parties liées

Gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale ») et le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes du fonds, détient le titre de propriété à l'égard des biens du fonds pour le compte des porteurs de parts, lui fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte, en contrepartie de quoi le fonds lui verse des frais de gestion. Le fonds verse des frais d'administration fixes à RBC GMA. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation du fonds. Les frais de gestion et les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts du fonds. RBC GMA, à titre de fiduciaire, reçoit des honoraires du gestionnaire à partir des frais d'administration fixes qu'il perçoit du fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis au fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Le fonds a également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services au fonds dans le cours normal de leurs activités sont présentées ci-après.



Placeurs

RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif Itée sont les placeurs principaux du fonds, ou les placeurs de certaines séries de parts de celui-ci. Les courtiers peuvent recevoir une commission de suivi en fonction de la valeur totale des placements de leurs clients dans certaines séries de parts du fonds.

Agents chargés de la tenue des registres

RBC GMA, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI) ou la Banque Royale (ou une combinaison de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres du fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts du fonds. Le gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par le fonds.

Dépositaire

RBC SI est le dépositaire du fonds et en détient l'actif. Le gestionnaire paie à RBC SI des droits de garde à partir des frais d'administration fixes qui lui ont été versés par le fonds.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où le fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le fonds et l'agent de prêt de titres.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes du Comité d'examen indépendant relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

- a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;
- c) les achats d'actions, de titres de créance ou de créances hypothécaires auprès d'un courtier lié ou les ventes d'actions, de titres de créance ou de créances hypothécaires à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste;

Opérations entre fonds

- d) les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le Comité d'examen indépendant de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable du fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA et iv) donner un résultat juste et raisonnable pour le fonds. Les politiques de RBC GMA exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.



FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à en comprendre la performance financière pour les cinq derniers exercices ou périodes écoulées depuis sa création. Ces données proviennent des états financiers annuels audités du fonds.

Évolution de l'actif net par part (en dollars)

Pour l'exercice clos/ la période close	Actif net à l'ouverture	Augmentation (diminution) liée aux activités ¹				Distributions annuelles ²				Actif net à la clôture		
		Total des revenus (perte)	Total des charges	Gains (pertes) réalisés	Gains (pertes) latents	Revenu (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Rembour- sement de capital			
Série A												
31 déc. 2023	10,00	0,47	(0,04)	–	–	0,43	(0,43)	–	–	–	(0,43)	10,00
31 déc. 2022	10,00	0,18	(0,03)	–	–	0,15	(0,16)	–	–	–	(0,16)	10,00
31 déc. 2021	10,00	0,02	(0,01)	–	–	0,01	(0,01)	–	–	–	(0,01)	10,00
31 déc. 2020	10,00	0,08	(0,03)	–	–	0,05	(0,05)	–	–	–	(0,05)	10,00
31 déc. 2019	10,00	0,18	(0,04)	–	–	0,14	(0,14)	–	–	–	(0,14)	10,00
Série D												
31 déc. 2023	10,00	0,46	(0,03)	–	–	0,43	(0,43)	–	–	–	(0,43)	10,00
31 déc. 2022	10,00	0,08	(0,02)	–	–	0,06	(0,16)	–	–	–	(0,16)	10,00
31 déc. 2021	10,00	0,02	(0,01)	–	–	0,01	(0,01)	–	–	–	(0,01)	10,00
31 déc. 2020	10,00	0,08	(0,03)	–	–	0,05	(0,05)	–	–	–	(0,05)	10,00
31 déc. 2019	10,00	0,17	(0,04)	–	–	0,13	(0,13)	–	–	–	(0,13)	10,00
Série F												
31 déc. 2023	10,00	0,47	(0,02)	–	–	0,45	(0,45)	–	–	–	(0,45)	10,00
31 déc. 2022	10,00	0,22	(0,02)	–	–	0,20	(0,16)	–	–	–	(0,16)	10,00
31 déc. 2021	10,00	0,02	(0,01)	–	–	0,01	(0,01)	–	–	–	(0,01)	10,00
31 déc. 2020	10,00	0,06	(0,02)	–	–	0,04	(0,04)	–	–	–	(0,04)	10,00
31 déc. 2019 ³	10,00 [†]	0,12	(0,03)	–	–	0,09	(0,09)	–	–	–	(0,09)	10,00
Série O												
31 déc. 2023	10,00	0,47	–	–	–	0,47	(0,47)	–	–	–	(0,47)	10,00
31 déc. 2022	10,00	0,18	–	–	–	0,18	(0,18)	–	–	–	(0,18)	10,00
31 déc. 2021	10,00	0,02	–	–	–	0,02	(0,02)	–	–	–	(0,02)	10,00
31 déc. 2020	10,00	0,02	–	–	–	0,02	(0,02)	–	–	–	(0,02)	10,00
31 déc. 2019 ³	10,00 [†]	0,12	–	–	–	0,12	(0,12)	–	–	–	(0,12)	10,00

¹ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au cours de la période. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et de l'actif net par part à la clôture.

² Les distributions sont réinvesties dans des parts additionnelles du fonds ou sont versées en trésorerie.

³ Depuis le 26 avril 2019.

[†] Valeur liquidative par part au moment du placement initial.



FAITS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

Ratios et données supplémentaires

Au	Valeur liquidative par part (en dollars)	Valeur liquidative (en milliers de dollars)	Nombre de parts en circulation (en milliers)	Ratio des frais de gestion (%) ¹	Ratio des frais de gestion avant prise en charge (%) ¹	Taux de rotation du portefeuille (%) ²	Ratio des frais d'opérations (%) ³
Série A							
31 déc. 2023	10,00	185 765	18 572	0,35	0,35	s.o.	—
31 déc. 2022	10,00	192 095	19 208	0,25	0,61	s.o.	—
31 déc. 2021	10,00	227 776	22 778	0,11	0,88	s.o.	—
31 déc. 2020	10,00	251 459	25 146	0,31	0,88	s.o.	—
31 déc. 2019	10,00	230 546	23 055	0,44	0,93	s.o.	—
Série D							
31 déc. 2023	10,00	5 498	550	0,34	0,34	s.o.	—
31 déc. 2022	10,00	6 320	632	0,16	0,53	s.o.	—
31 déc. 2021	10,00	75 972	7 597	0,11	0,72	s.o.	—
31 déc. 2020	10,00	72 480	7 248	0,34	0,72	s.o.	—
31 déc. 2019	10,00	83 608	8 361	0,44	0,72	s.o.	—
Série F							
31 déc. 2023	10,00	84 695	8 467	0,24	0,24	s.o.	—
31 déc. 2022	10,00	75 579	7 557	0,21	0,42	s.o.	—
31 déc. 2021	10,00	10 349	1 035	0,11	0,60	s.o.	—
31 déc. 2020	10,00	27 793	2 779	0,24	0,58	s.o.	—
31 déc. 2019 ⁴	10,00	6 129	613	0,38	0,60	s.o.	—
Série O							
31 déc. 2023	10,00	1	—	0,02	0,02	s.o.	—
31 déc. 2022	10,00	1	—	0,02	0,02	s.o.	—
31 déc. 2021	10,00	1	—	0,02	0,02	s.o.	—
31 déc. 2020	10,00	37 324	3 732	0,02	0,02	s.o.	—
31 déc. 2019 ⁴	10,00	1	—	0,02	0,02	s.o.	—

¹ Le ratio des frais de gestion est fonction des charges directes facturées au fonds et de la part proportionnelle des charges des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, au cours de la période considérée, à l'exclusion des commissions et des autres coûts de transactions, et s'exprime en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. RBC GMA peut, à son gré et sans en aviser les porteurs de parts, renoncer à certaines charges d'exploitation, ou les prendre en charge. Le ratio des frais de gestion tient compte de certaines charges d'exploitation absorbées ou prises en charge par RBC GMA, tandis que le ratio des frais de gestion avant prise en charge indique le ratio des frais de gestion avant cette renonciation ou cette prise en charge.

² Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds au cours de l'exercice visé sont importants et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du fonds. Le taux de rotation du portefeuille ne s'applique pas aux fonds du marché monétaire.

³ Le ratio des frais d'opérations s'entend du total des commissions et des autres coûts de transactions du fonds et de la part proportionnelle des coûts des fonds sous-jacents, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Ce ratio ne s'applique pas aux opérations visant des titres à revenu fixe.

⁴ Depuis le 26 avril 2019.

Le 29 juin 2022, les frais de gestion pour les parts de série A, de série D et de série F ont diminué, passant respectivement de 0,75 % à 0,30 %, de 0,60 % à 0,30 % et de 0,50 % à 0,20 %; et les frais d'administration pour les parts de série A, de série D et de série F ont diminué, passant de 0,05 % à 0,02 %. Si le changement des frais de gestion et d'administration avait été en vigueur depuis le début de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le ratio des frais de gestion ajusté et le ratio des frais de gestion avant prise en charge ajusté pour chaque série du fonds auraient été les suivants : 0,35 % et 0,35 % pour la série A, 0,35 % et 0,35 % pour la série D, et 0,24 % et 0,24 % pour la série F, respectivement.

Le 1^{er} mars 2020, les frais d'administration pour les parts de série A ont diminué, passant de 0,10 % à 0,05 %. Si le changement des frais d'administration avait été en vigueur depuis le début de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le ratio des frais de gestion ajusté et le ratio des frais de gestion avant prise en charge ajusté pour chaque série du fonds auraient été les suivants : 0,30 % et 0,88 % pour la série A.



FAITS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

Frais de gestion et d'administration

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds suivants. Les frais de gestion, la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion (en pourcentage des frais de gestion) et les frais d'administration pour chaque série se présentent comme suit :

	Frais de gestion*	Ventilation des services		Frais d'administration [‡]
		Distribution	Autres [†]	
Série A	0,30 %	33 %	67 %	0,02 %
Série D	0,30 %	33 %	67 %	0,02 %
Série F	0,20 %	—	100 %	0,02 %
Série O	s.o.	s.o.	s.o.	0,02 %

Série O – Le fonds ne paie aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts de série O versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

* Le 29 juin 2022, les frais de gestion pour les parts de série A, de série D et de série F ont diminué, passant respectivement de 0,75 % à 0,30 %, de 0,60 % à 0,30 % et de 0,50 % à 0,20 %.

† Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de fiduciaire, de conseils en placement et d'administration générale ainsi qu'aux services rapportant un bénéfice.

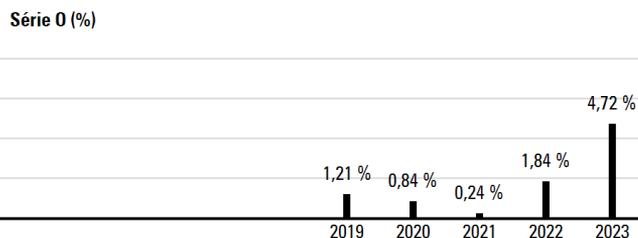
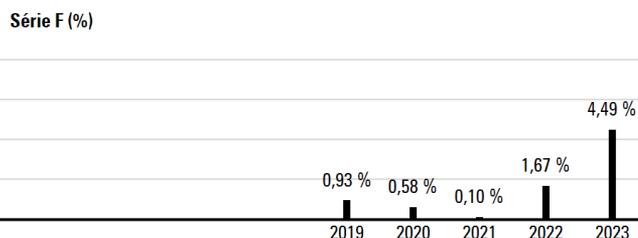
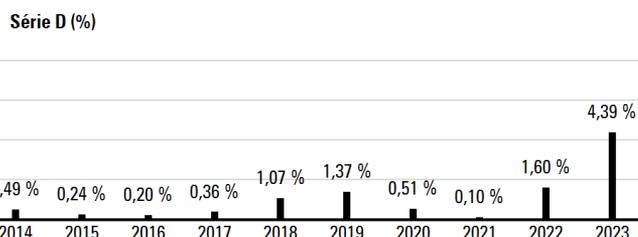
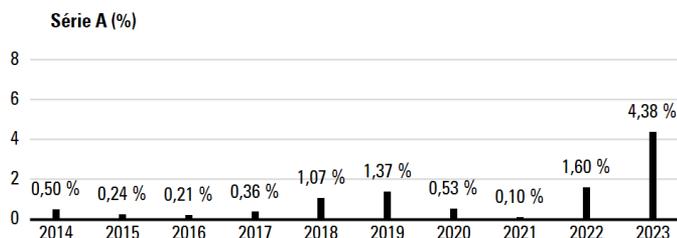
‡ Le 29 juin 2022, les frais d'administration pour les parts de série A, de série D et de série F ont diminué, passant de 0,05 % à 0,02 %.

RENDEMENT PASSÉ

L'information sur le rendement suppose que les distributions du fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des parts additionnelles du fonds, et que le rendement serait inférieur si les distributions n'étaient pas réinvesties. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais de vente, de rachat ou de distribution, ni des frais optionnels ou des impôts exigibles, qui auraient pour effet de le réduire. Le rendement passé du fonds n'est pas nécessairement une indication de son rendement futur. Un fonds qui existe depuis plus de 10 ans ne peut présenter que le rendement des 10 dernières années.

Rendement annuel (%)

Le graphique à bandes illustre le rendement du fonds pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation du rendement du fonds d'un exercice à l'autre. Il présente, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, à la clôture de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



Les parts de série F et de série O sont offertes aux porteurs de parts depuis le 29 avril 2019.

Nous ne présentons pas la date de création des séries offertes depuis plus de 10 ans.



APERÇU DU PORTEFEUILLE

(compte tenu des produits dérivés, le cas échéant)

Au 31 décembre 2023

Répartition des placements

	% de la valeur liquidative
Obligations provinciales – court terme	99,0
Acceptations bancaires et obligations bancaires	1,0

Les 25 principaux titres

	% de la valeur liquidative
Province de Québec, 4,961 %, 12 janv. 2024	5,0
Province d'Ontario, 4,939 %, 24 avr. 2024	4,6
Province d'Alberta, 5,192 %, 2 janv. 2024	4,2
Province d'Ontario, 4,659 %, 7 févr. 2024	3,8
Province de Québec, 4,912 %, 10 mai 2024	3,6
Province du Manitoba, 5,121 %, 28 févr. 2024	2,9
Province de la Saskatchewan, 5,099 %, 12 mars 2024	2,9
Province du Nouveau-Brunswick, 5,110 %, 8 févr. 2024	2,6
Province de Québec, 5,222 %, 26 juill. 2024	2,6
Province du Manitoba, 5,100 %, 6 mars 2024	2,2
Province du Manitoba, 5,179 %, 3 janv. 2024	2,2
Province d'Alberta, 5,189 %, 8 janv. 2024	2,2
Province du Manitoba, 5,102 %, 21 févr. 2024	2,2
Province d'Alberta, 5,118 %, 1 ^{er} mars 2024	2,2
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, 5,140 %, 11 mars 2024	2,2
Province de la Colombie-Britannique, 5,080 %, 5 juin 2024	2,1
Province du Manitoba, 5,132 %, 10 janv. 2024	2,1
Province d'Alberta, 5,120 %, 2 févr. 2024	2,0
Province d'Alberta, 5,130 %, 7 mai 2024	1,8
Province d'Ontario, 5,146 %, 13 mars 2024	1,7
Province du Nouveau-Brunswick, 5,122 %, 7 mars 2024	1,6
Province de Québec, 5,199 %, 26 avr. 2024	1,6
Province de la Colombie-Britannique, 5,071 %, 20 juin 2024	1,6
Province de Québec, 5,261 %, 12 juill. 2024	1,6
Province d'Ontario, 5,331 %, 7 août 2024	1,5
25 principaux titres	63,0

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du fonds; une mise à jour trimestrielle est disponible à l'adresse www.rbcgam.com/documentsreglementaires.